



WORLD TRADE ORGANIZATION  
ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE  
ORGANIZACIÓN MUNDIAL DEL COMERCIO

Référence: WLI/100

20 octobre 2000

**PROTOCOLE D'ACCESSION DE L'ALBANIE  
À L'ACCORD DE MARRAKECH INSTITUANT  
L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE  
FAIT À GENÈVE LE 17 JUILLET 2000**

ENVOI DE COPIE CERTIFIÉE CONFORME

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint, conformément aux dispositions du paragraphe 9 du Protocole d'accession de l'Albanie à l'Accord de Marrakech instituant l'Organisation mondiale du commerce, fait à Genève le 17 juillet 2000, une copie certifiée conforme dudit Protocole. Conformément au paragraphe 8 du Protocole, celui-ci est entré en vigueur le 8 septembre 2000.

Mike Moore  
Directeur général

00-4454

WT/Let/358